

48ème Concentration du Haut Agoût - Brassac

19 et 20 octobre 2024



Lachers : Samedi 11h30 - 14h30
Dimanche 11h00 - 14h00



Samedi soir Gymnase Brassac :

18h30 Apéro offert

20h Repas

21h30 Concert gratuit - Thunderstuds

LA RIVIERE :

- Départ du barrage de Pontviel
- Pontviel / Monségou 2 km classe 3
- Monségou / la Peyre 7 km classe 3-4
- Escalier de la Peyre classe 5 (portage rive gauche)
- Escalier de la Peyre / Brassac 3 km classe 3-4 soutenu

L'arrivée se fait sur la chaussée, 100m après le Pont Neuf. On accède alors :

- Sur la rive gauche, au camping
- Sur la rive droite, au parking de la place de Castelnau

Après la piscine municipale de Brassac, au-dessus de la restitution EDF à Brassac, il y a deux passages dangereux :

- Un rappel pour la mesure de débit d'EDF. C'est un petit mur en béton de chaque côté de la rivière. Un portage est possible rive gauche.
- La digue d'EDF juste en amont de la restitution. Elle est infranchissable à cause de la base qui est une dalle en béton à quelques centimètres sous le niveau de l'eau. Le contournement de la digue s'effectue par le canal de gauche.

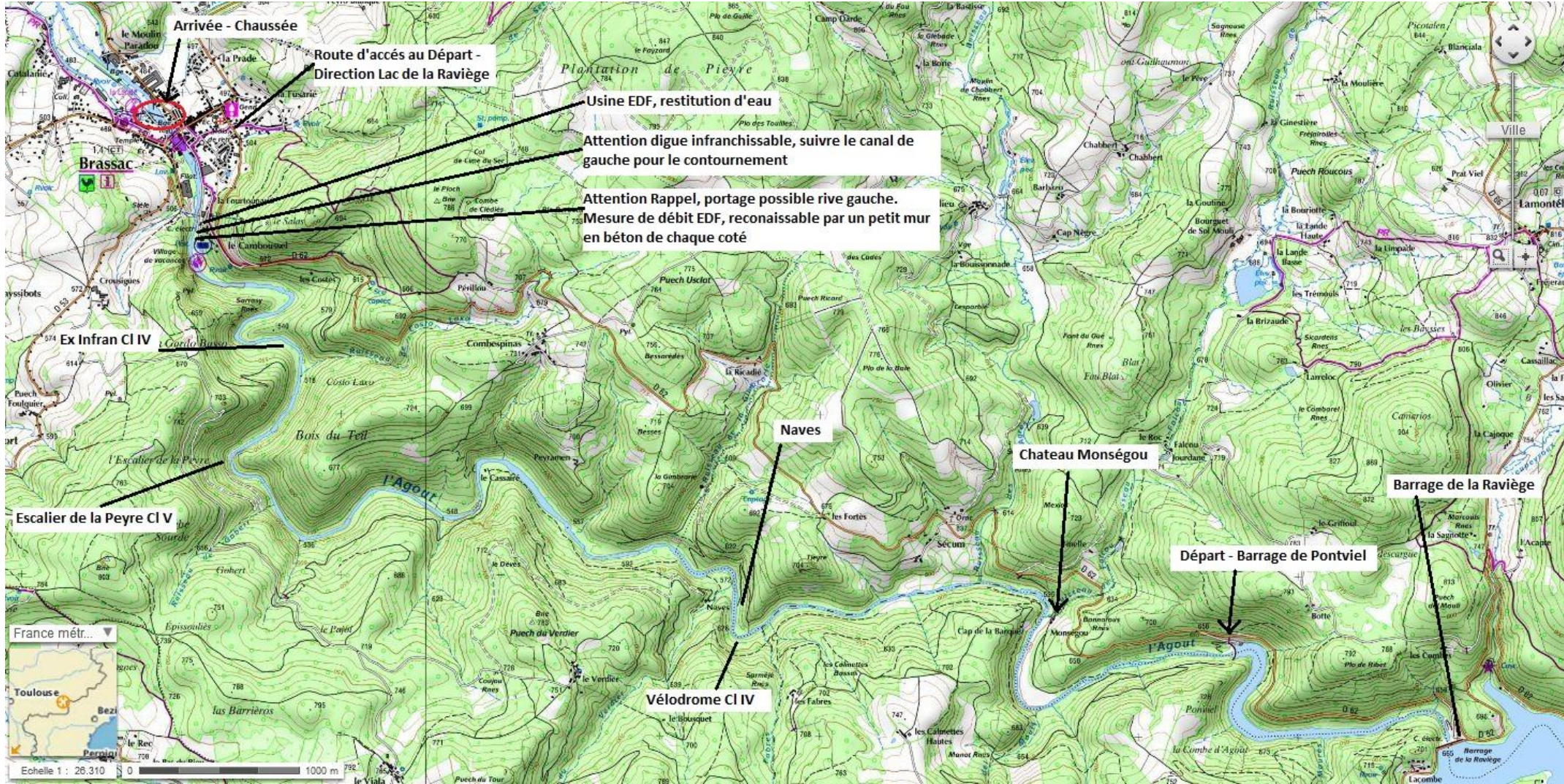


Escalier de la Peyre



Barrage de Pontviel (départ)

LA CARTE :



RENSEIGNEMENTS :

La concentration du Haut Agoût est organisée par le club de Castres Burlats Canoë Kayak avec l'aide du comité départemental du Tarn, de la FFCK, de la mairie et du comité des fêtes de Brassac. Les lâchers d'eau sont faits par EDF GEH TARN-AGOUT

La manifestation est du type Concentration, ce n'est pas une course de vitesse. Elle est ouverte à tout kayakiste ou canoëiste français ou étranger, qu'il soit ou non membre d'un club. Le parcours intégral choisi (départ Pontviel et arrivée place de Castelnau à Brassac) traverse Brassac.

Les descentes s'effectuent librement aux horaires indiqués par les organisateurs.

L'inscription à la descente est obligatoire sur le site de la FFCK (<http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>). Elle est gratuite. **Pour les personnes sans licence FFCK, il est possible de prendre une licence journalière au prix de 2€ par jour au départ.**

Un apéritif, un repas et un concert seront organisés le samedi soir.

Le repas est proposé au gymnase de Brassac, sans réservation pour 18€, le menu sera :

- Entrée
- Cassoulet
- Dessert
- Vins

Une particularité de la Concentration du Haut Agoût est l'excellente ambiance et les relations amicales tissées par les kayakistes au fil des années. Cet état d'esprit continue. Dans les contre-courants quelquefois étroits, chacun a sa place et accueille le suivant avec un sourire ou un mot amical.

Nouveauté cette année pour les femmes :

- Le comité régional de canoë-kayak vous offre une serviette poncho, elle vous sera offerte à l'arrivée, coté camping
- David Bernardeau Conseiller Technique Régional, se propose de vous encadrer pendant la descente, rendez-vous au départ à 11h30 le samedi.

Vous pouvez nous contacter soit :

- Par téléphone au 06 77 63 05 43
- Par email au cbck@free.fr
- Sur notre site internet en remplissant le formulaire au bas de la page d'accueil www.cbck.fr

REGLEMENT DE LA CONCENTRATION :

L'inscription pour la descente est obligatoire si vous êtes adhérents à la FFCK. Les participants non-inscrits ou non adhérent à la FFCK devront souscrire une licence journalière (2€ par jour, 4€ pour les 2 jours).

Conformément à l'Article A322-42 à A322-57 du Code du sport, chaque participant portera obligatoirement un casque protégeant l'ensemble de la boîte crânienne et un gilet aux normes, des chaussures fermées et aura une assurance. Les embarcations seront obligatoirement munies de réserves de flottabilité et d'anneaux de bosse. Chaque personne devra avoir au moins une corde de sécurité, un gilet avec harnais, un couteau et un leach largable pour pouvoir effectuer la sécurité de leur groupe tout au long de la descente.

Les organisateurs interdiront la descente à toute embarcation ne respectant pas ces règles élémentaires de sécurité. Un point de sécurité vérifiant les équipements et embarcation sera réalisé au départ de la descente. Il donnera lieu à l'accès au point d'embarquement. Les navigateurs refusés devront se munir d'équipements valables pour pouvoir participer à la manifestation. Il n'est pas à la charge de l'organisateur de fournir des équipements de remplacement.

Les participants devront respecter la rivière, ses autres usagers et les riverains.

Nous rappelons que dans cette gorge sauvage et d'accès difficile, **la sécurité doit obligatoirement être assurée par les groupes de kayakistes eux-mêmes.**

Sur la rivière, il y a 4 sorties possible :

- 1^{er}, Le barrage de Pontviel, c'est le départ.
- 2^{ème}, le Château Monségou est accessible depuis la route du départ. C'est un chemin privé, la circulation avec un véhicule n'est pas autorisée.
- 3^{ème}, Naves est accessible depuis la route du départ. Les dernières centaines mètres ne sont pas carrossable en voiture, à partir du virage à 180°.
- 4^{ème}, l'Escalier de la Peyre est accessible en prenant la route direction Angles depuis Brassac. L'accès n'est pas carrossable avec un véhicule.
- 5^{ème}, L'usine EDF (Restitution d'eau) est accessible en prenant la direction de la piscine municipale.

Les véhicules devront respecter les limitations de vitesse et signalétique routière lors de l'accès au point de départ, rester sur les parties goudronnées et ne pas gêner l'accès.

En raison du nombre important de participants, de l'étroitesse de la rivière et du respect des autres usagers, **les rafts ne sont ni conseillés ni désirés.**

La navigation est interdite en dehors des horaires de lâchers, page 5, même si le débit est maintenu par EDF pendant ces deux jours.

La présentation au poste de vérification sécurité au départ engage les participants à accepter ce règlement.

PROGRAMME :

Samedi 21 octobre

11h00 à 14h30	Accueil à Pontviel
11h30 à 14h30	Lâcher 15 m³/s
18h30	Vin d'honneur au gymnase
20h00 – 22h00	Repas au gymnase (sans réservation)
22h00	Concert gratuit au Gymnase



Dimanche 22 octobre

10h30 à 14h00	Accueil à Pontviel
11h00 à 14h00	Lâcher 15 m³/s

Les horaires ci-dessus sont ceux des lâchers à Pontviel, sous réserve de modification.

Temps de propagation :

- Escalier de la Peyre : 2 h 15
- Brassac : 3h 30

HEBERGEMENTS BRASSAC :

Attention, depuis l'année dernière le camping est conventionné, nous ne pouvons plus le mettre à disposition des participants gratuitement.

Camping municipal 06 87 32 34 21 - <http://www.campingdelalande-brassac.fr>



Hôtel Le Café de Paris 05 63 74 00 31 - <http://lecafede-paris81.wix.com/le-cafe-de-paris>

Gîtes du Camboussel 05 63 73 13 38 - <http://www.camboussel.com/>



ACCES ACCUEIL-DEPART (Barrage de Pontviel) :

43.600606, 2.578033

43°36'02.2"N 2°34'40.9"E

- Itinéraires
- Enregistrer
- À proximité
- Envoyer vers un téléphone
- Partager

- 81260 Lamontéliarié
- JH2H+66V Lamontéliarié
- Ajouter un lieu manquant
- Ajouter votre établissement

Connexion

Montauban, Lacaune, Toulouse, Béziers, Narbonne, Carcassonne, Agde, Sète, Montpellier

Parc naturel régional des Grands Causses, Parc naturel régional du Haut-Languedoc